

LA VILLE
D'EYBENS
PROPOSE

Enchantez votre été à la

PISCINE

d'Eybens



2 JUILLET > 24 AOÛT 10H-19H
7 JOURS / 7

OUVERTURE PARTIELLE LE 16 JUIN

f VILLE.EYBENS.OFFICIEL
@ VILLEDEYBENS
EYBENS.FR



HORAIRES ET TARIFS

**DU LUNDI 16 JUIN AU MARDI 1^{ER} JUILLET
HORS WEEK END, OUVERTURE PARTIELLE
(GRAND BASSIN ET SNACK UNIQUEMENT) :**

- lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h
- mercredi, de 11h30 à 19h

Tarifs réduits durant cette période, sauf les mercredis.

**DU MERCREDI
2 JUILLET
AU DIMANCHE
24 AOÛT :**
tous les jours
en continu
de 10h à 19h

TYPE D'ENTRÉE <i>Consigne cartes 5 et 10 entrées : 2 € Les cartes des années précédentes peuvent être rechargées.</i>	EYBINOIS*		NON-EYBINOIS	
	Entrée interdite aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un majeur.			
	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif
Entrée unitaire valable uniquement le jour de l'achat	3 €	4 €	6 €	7 €
Carte 5 entrées valable 2 saisons	10 €	15 €	22 €	26 €
Carte 10 entrées valable 2 saisons	15 €	25 €	40 €	50 €
*Sur présentation de la Carte Eybinois				

GRATUITÉ POUR LES ENFANTS NÉS EN 2021 ET APRÈS

Tarifs réduits sur justificatifs : enfant de 5 à 17 ans (années 2020 à 2008), demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants et scolarisés, personnes de + de 75 ans (nées en 1950 et avant), personnes en situation de handicap (gratuit pour l'accompagnant).

Tarifs spécifiques et listes des justificatifs sur eybens.fr

Plusieurs usagers d'une même catégorie peuvent entrer sur la même carte.
Les tarifs présentés sont valables durant une journée entière (sauf en cas de sortie).
Les cartes d'entrées achetées en 2024 sont valables en 2025.



TOBOGGAN

OUVERT
à partir du 02/07

SNACK

OUVERT

**ZONE
PIQUE-NIQUE**

OUVERTE

**COURS DE
NATATION**

Pour connaître les créneaux
disponibles et les tarifs, s'adresser
aux maîtres nageurs sauveteurs
de la piscine ou appeler
le 04 80 15 39 40.



**CONSIGNE
SUR PLACE**
Prévoir une
pièce de 1 €
ou un jeton.

IMPORTANT

- Toute **sortie** est **définitive**.
- **Entrée interdite** aux enfants de **moins de 12 ans non accompagnés** d'un majeur.
- Toute **fraude** ou **absence de justificatif** fera l'objet d'une **amende forfaitaire de 50 €**.
- Les **enfants en bas âge** doivent obligatoirement **porter une couche piscine** pour être dans l'eau.
- **Tous les enfants sont sous la responsabilité d'un adulte**, notamment au bord des bassins.

